

INAUGURATION DU HALL SPORTIF LE VENDREDI 3 MAI A 18H INVITATION A TOUS !

Mensuel - N° 302 - Mai 2013

TEMPLoux

= *infos* =



MARCHE A.D.E.P.S. DE L'ASCENSION LE JEUDI 9 MAI A TEMPLOUX

Les parcours :

5, 10, 15 et 20 kms vous sont proposés dans un environnement rural entre Hesbaye et Condroz.

Accueil :

Salle Saint-Hilaire, place du 150^e anniversaire à 5020 Temploux.
Secrétariat ADEPS ouvert de 8 à 18 heures.

Petite restauration :

- ◆ Boulettes frites: 8 €
- ◆ Vol au vent: 8 €

Une organisation de
l'ASBL Saint-Hilaire

La vie paroissiale en mai



🕯 **Vendredi 3 mai** - *intention*: Berthe Baillien (anniversaire)

🕯 **Dimanche 5 mai**: *profession de foi - messe à 10 heures*

Intentions: les familles Bodson-Léonard et Delvaux-Lotin - Marie-Rose Thonon, René et Jean Leurquin - René Dethy, Jeanne Defense, Henrienne Delgado et Bertha Dethy - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zacharia - la famille Poncin - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu.

🕯 **Jeudi 9 mai**: *Ascension - messe à 10 heures*

🕯 **Dimanche 12 mai**: *messe à 10 heures*

Intentions: Odette Lemineur, Marcel Malotaux, les familles Lemineur-Guyette et Malotaux-Booms - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - Anne-Marie Misson - la famille Delvaux-Hypacie - Hubert de Baré de Comogne et la famille - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne, Hortense Gérard, Henri, Alfred et Ernest Pirotte - Antoine Misson - l'abbé Joseph Rosar et sa famille.

🕯 **Dimanche 19 mai**: *Pentecôte - messe à 10 heures*

Intentions: Pascale Sellier - Marcel Mathieu et Léa Lecluselle - Maurice Sacré et Marie Poncin - la famille Mathieu-Leurquin - Franz Leurquin et Denise Hortencia - Clément Engelinus et la famille - Maria Bournonville et Jean Allard - Fulvie Delvaux - les familles Paquet-Feraille, Virleé-Paquet et Elise Paquet.

🕯 **Dimanche 26 mai**: *petites communions - messe à 10 heures*

Intentions: Achile Gillard, Arsène Lemy, Jeanne Gillard et Alphonse Leurquin, Marie-Louise Gillard et Fernand Delbrouck - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - la famille Knoden-Bomboir - Henry Héron, les familles Héron-Gatot et Gatot-Mareschal - la famille Poncin - les familles François-Michel, Denet-François et Feller-Hubert - Myriam Strépenne.

■ *Feront leur profession de foi le dimanche 6 mai*

Voir page 14.

■ *Communieront pour la première fois le dimanche 26 mai*

Sinan Cerit, Norah Chainiaux, Andréa Coppin, Martin Dassonville, Tom Deglume, Arnaud Demeüs, Florence Fauveaux, Louis Jaumain, Alexia Kaloyannis, Léa Kinet, Mathis Lambaux, Victor Lierneux, Loris Massart, Maxim Massart, Sacha Noël, Baptiste Paprocki-Staels, Maurice Roufosse, Thaddée Sauvage, Valentine Scius, Lucie Somia, Emeline Taminiau, Alexandre Vansimaey, William Wagner et Sarah Willems.

P.F. et funérarium Pol-Emile BODSON à BOUGE, rue de Sardanson, 64
Une entreprise familiale à votre service
www.funeraillies-bodson.be
081/20 19 90



MAI & JUIN

- vendredi 3 mai (18 h) :**
inauguration du hall sportif
- jeudi 7 mai (14 h) :**
l'informatique pour les aînés,
réunion d'information ◆ p. 16
- jeudi 9 mai :**
marche ADEPS ◆ p. 1
- vendredi 10 mai (18 h 30) :** messe
pour les victimes des deux guerres
- dimanche 12 mai :**
fête des mères
- jeudi 30 mai :**
conseil communal à Namur
- mercredi 5 juin (14 h) :**
le « conseil consultatif des aînés »
rencontre les séniors de Temploux
◆ p. 16
- du 15 au 23 juin :** exposition
à la Templerie des hiboux
◆ p. 18

FOOT

R.F.C. Temploux en div. 3A

- 5 mai (15 h.) Rhisnes B - RFCT
12 mai (15 h.): RFCT - Bossières A

DÉCHETS

- déchets ménagers**
vendredi 10 mai au lieu du jeudi 9
- ramassage PMC:**
jeudis 2, 16 et 30 mai
- ramassage papiers:**
mardis 7 et 21 mai

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01
gsm 0475 / 58.71.57
remacle@tvccable.net.be
www.remyremacle.be



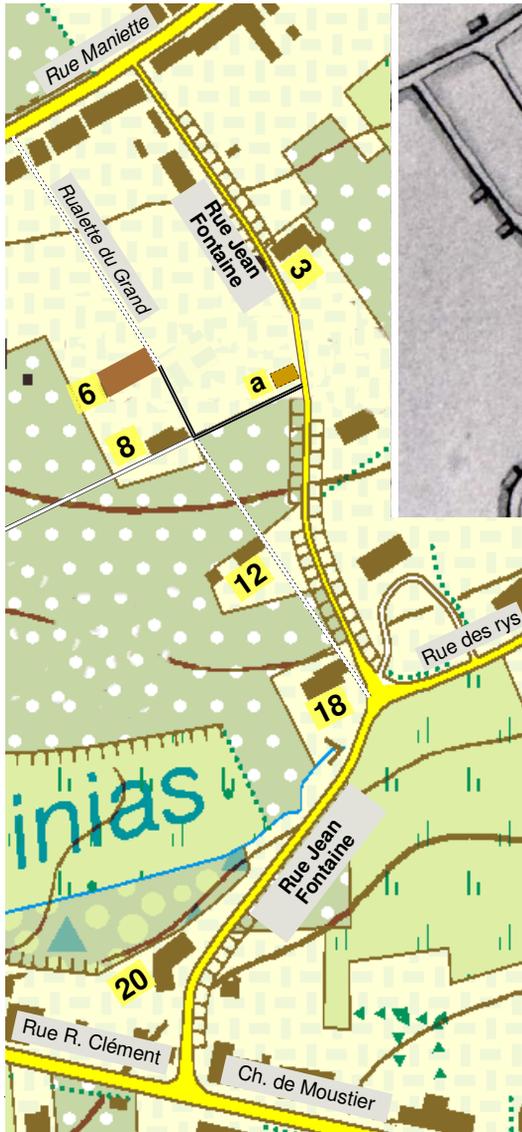
**Pour la
conception,
la réalisation
et l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

En flânant dans le vieux Temploux

La rue Jean Fontaine



Nous poursuivons notre (longue) flânerie dans notre village par la *rue Jean Fontaine* du nom d'un ancien prisonnier de guerre qui habitait au n° 12 de cette rue.

Au début du 19^e siècle, le quartier s'appelait *trieu poisson* pour devenir bien vite la *rue du try pèchon*.

Tri (ou Trieu) désigne une jachère commune, lieu de pacage éventuel ou encore le lieu où se tenaient des kermesses ou des fêtes; lorsqu'il s'agit d'un bien

privé, on parle alors de terrain inculte¹. Ces hypothèses sont plausibles puisqu'il existait autrefois une place publique repérée dans un plan français de 1804 et désignée (❖) dans l'extrait d'un plan cadastral de 1817 ci-contre; des kermesses y ont peut-être été organisées. On remarque également sur la photo de la page suivante que les terres n'étaient pas cultivées mais laissées en prairies.

Quant au terme poisson (en wallon: pèchon), il provient probablement du nom ou du surnom d'un habitant.

De plus, bien plus tard, Alphonse Wilmet a reçu un surnom (le *blanc pèchon*) indiquant la couleur de ses

1) Jean-Jacques Jaspers, Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie, Editions Racine, 2005

cheveux et sa provenance... Il a habité la maison n° 3 de cette *rue Jean Fontaine*². Le plan de 1817 montre clairement l'existence de deux voies parallèles. La *rue Jean Fontaine* actuelle (alors *rue du try pechon*) et la *rualette du Grand*. Le tronçon qui partait de la *rue Maniette* (entre les maisons 39 et 41) a été supprimé par l'administration allemande en 1918³.

D'après la carte dressée par Ferraris dans les années 1770-1777, il est probable que les maisons 6, 8, 12 et 18 existaient déjà à cette époque.



Carte postale non datée: vue sur les Rys et le « Try Pèchon »



3

Une ancienne maison construite après 1770 existait à cet endroit et appartenait à Marianne Leurquin qui la vend en 1840 à Jean-Joseph Genin. La maison reste durant dix ans dans cette famille. En 1850, elle est vendue à Antoine Personne et en 1854, à Léonard-Joseph Wilmet. En 1885, après la destruction probable de l'ancienne maison, un nouveau bâtiment est construit. Il sera vendu successivement à Fortuné Gilson en 1881, à Alexandre Ganhy en 1923, à Caroline Descendre en 1927 et à Maurice Moussebois⁴ en 1935;



Marianne Leurquin née en 1760 était journaliste. Son père Paul était né à Spy. Avant de construire dans la rue Saint-Fargeau, Maurice Moussebois a habité cette maison. Il est ensuite resté propriétaire et a loué sa maison d'abord à Albert et Germaine Gilson durant une dizaine d'années et ensuite à la famille Debaucheron.

2) L'histoire du *blanc pèchon* a été évoquée dans le n° 111 de *Temploux Infos* (Blanchisseries et vannerie)

3) Voir www.balnam.be

4) Voir *Temploux Infos* n° 279 d'avril 2011 (rue Saint-Fargeau, première partie).



Printemps 1941: la famille Moussebois devant le n°3 de la rue Jean Fontaine.

Collection Pascal Rase



6

Vers 1830, cette maison appartenait à Anne-Marguerite Sacré, la veuve d'Hilaire Romainville. Elle passe par succession à leur fille Rosalie qui la vend en 1871 à Marc Papyrius, domestique. En 1876, la maison est totalement reconstruite; ensuite, elle est vendue successivement à Pierre François en 1880, à Constant Masson en 1901, à Raoul Dupire en 1943 et à François Permanne en 1962.



Dans les registres consultés, Marc Papyrius apparaît comme « enfant de la patrie », c'est-à-dire un enfant trouvé de père et mère inconnus. Au début du 19^e siècle, quantité de familles namuroises font partie du sous-prolétariat et se débattent dans un état d'extrême misère. Certains de ces foyers bien souvent en "surabondance d'enfants", se voient parfois contraints de les confier à une institution charitable ou bien encore de les abandonner dès leur naissance tantôt sous le porche d'une église, tantôt au coin d'une rue passante. Recueilli dans un premier temps par l'institution publique, l'enfant trouvé ou abandonné recevra un nom par les responsables de la maison hospitalière. Le choix de patronymes relève d'une volonté "d'empêcher ces enfants d'être confondus plus tard avec des descendants de familles honorables..., de maintenir la tache originelle, le sceau de l'illégitimité". Pourtant, une loi attirait l'attention des gestionnaires sur le fait d'éviter toute dénomination propre à rappeler leur origines... Cette loi n'a pas vraiment été appliquée puisque, vers 1830, on trouve les noms suivants parmi la trentaine d'enfants recensés comme trouvés ou abandonnés recueillis dans des familles templouises: Abisaj, Baronius, Boccace,

Charibaous, Carvajal, Castagno, Cerchi, Chijtenel, Epidius, Eratostene, Fridigode, Gagliari, etc. Il va sans dire qu'ils traîneront pendant une ou deux générations le poids de ce nom.

Quelles sont les motivations qui poussent les populations rurales à ce genre d'adoption ? Certains souhaitent avoir une fille de 12 ou 13 ans pour surveiller leurs propres enfants et pour aider au ménage, d'autres n'ont pas pu avoir d'enfant mais pour la plupart, c'est l'attrait d'une pension pourtant fort maigre et l'appoint financier que celle-ci peut représenter pour le ménage. En 1815, elle se chiffre à 11 centimes par jour pour les moins de 1 an, 10 centimes pour un enfant de 1 à 7 ans et 8 centimes pour ceux de 8 à 12⁵.



a

Vers 1830, cette ancienne maison construite après 1770 appartenait au maçon Nicolas Reinquet. Son fils Jean-Joseph, entrepreneur en maçonnerie, l'acquiert en 1864 et la vend en 1864 à Mathieu Marchal. Son fils Théophile la vendra en 1909 à Ernest Bournonville qui la démolit en 1935.



8

Cette ancienne maison appartenait vers 1830 à Hilaire Romainville. Sa fille Rosalie en devient propriétaire en 1871 et son fils Joachim Dresde en 1903. La maison est vendue en 1922 à Joachim François. Après sa mort en 1943, son fils y vivra avec sa mère jusqu'en 1949 où elle est vendue à Raoul Dupire. En 1963, c'est Robert Bellon qui l'achète comme résidence de campagne.



12

Comme la précédente, cette maison existait vers 1770. Vers 1830, elle appartenait au sabotier Louis Wilmet. Elle passera ensuite de père en fils, d'abord Albert qui l'agrandit en 1883 et Constant en 1904. En 1928, elle est vendue à Henri Goessens et en 1955 à Jean Fontaine et à son épouse Rosa Paradis.



Né en 1893, Jean Fontaine fait son service militaire à l'artillerie de forteresse au fort de Sualrée. Il est toujours sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre et est fait prisonnier lors de la chute du fort. Envoyé en Allemagne, il restera dans les camps de Soltau et de Cassel jusqu'à la fin de la guerre. A peine rentré dans sa famille, il est envoyé à Calais où durant neuf mois, il participe au démontage des baraquements.

Menuisier-touilleur de métier, il a travaillé notamment à la menuiserie Davreux à Saint-Servais. Ceux qui s'en souviennent le décrivent simple, droit, affable et souriant; un brave homme. C'était le grand-père de Violette, Pierrot et Jean-Marie Dallemagne.



Jean Fontaine
Collection Violette Dallemagne

5) Source: article de Christian Philippart paru dans *Le Guetteur Wallon*, n°1-1991;



18

Cette maison existait également vers 1770. Vers 1830, elle appartenait à Lambert Bagnuet. La maison sera vendue à Jean-Joseph Dothée en 1846, à Auguste Antoine en 1883, à Armand Depas en 1922, à Alfred Hortencia en 1949 et à un architecte, Georges Volckrick en 1966.



Vers 1830, c'était peut-être une maison d'un certain standing : Lambert Bagnuet (80 ans), propriétaire de profession, y habitait avec son épouse Marie-Barbe Cantillon (68 ans). Changement de décor un siècle plus tard, la nièce d'Armand Depas et de son épouse Victoire Jacques se souvient que les poules circulaient à leur guise dans la maison. Un jour où elle était invitée à dîner par ses oncle et tante, on tuait la poule lorsqu'elle est arrivée...



20

Construite probablement au début du 19^e siècle, cette maison appartenait à cette époque à Boniface Docquir. En 1856, elle est vendue à Barthelemy, le frère de Boniface; ils étaient tous deux blanchisseurs de toiles. La maison passera en 1902 à Aimé, le fils de Boniface, à sa veuve en 1935 et à Désiré Docquir en 1936. Jean-Charles Fontenelle l'achète en 1946 pour la revendre à René Massaux en 1953.



La maison vers 1945



René Massaux qui avait habité « dans les Rys » avant d'acheter cette maison, était un personnage. Imprimeur à domicile de profession, il s'est beaucoup investi dans la vie du village. Principalement dans le club de balle pelote où il était l'homme-orchestre. Son fils André reprendra le flambeau plus tard; on le voit sur la photo de la page suivante lors d'une lutte sur le terrain du chemin de Moustier. C'est René Massaux qui a lancé l'idée d'un monument dédié aux chasseurs ardennais qui se trouve à l'angle du chemin de Moustier et de la rue des tombales. C'était une initiative privée, ni la commune ni les mouvements patriotiques n'étaient concernés. D'autres Temploutois comme René Marchal et Raoul Lenoir participaient au projet. Il a participé également au jumelage avec Saint-Fargeau. René Massaux était « entier ». Certains anciens se souviennent qu'il valait mieux être de son avis et quand il n'était pas d'accord, il le faisait savoir. Nous avons retrouvé un exemplaire de LA VIE COMMUNALE pour la propreté et l'embellissement, un toutes-boîtes qui ne connaîtra qu'un seul numéro. Sur le ton de la polémique, il s'attaque à ceux qui ne l'ont pas soutenu dans le projet du monument précité et aux autorités communales et son bourgmestre Dubois (surnommé Dufer). Vous pouvez découvrir dans les pages suivantes (10 à 13) l'édition complète de ce fascicule datant de 1970.

Michel Poulain

Jean-Marie Allard



En haut, de gauche à droite: Marcel Demelenne, Albert Delvaux et Marcel Masson.
En bas: André Massaux, Roger Debuissou et André Boseret.

Collection: Louis Massart

Les Nouvelles

A la date du 9 septembre, le Collège a autorisé Mr et Mme Peeters-Lempereur a installé un café-brasserie avec salle de danse au 40, chaussée de Nivelles (propriété Henricot).

Rappelons qu'une autre ouverture de salle de danse a été autorisée rue Roger Clément (à l'ancien moulin),

Un arrêté contre le bruit a été pris par la commune au cours de l'été.

Peu après, un rallye voitures était autorisé la nuit dans la commune. Très émouvant... pour le sommeil des travailleurs et les cœurs sensibles... ces pétarades pendant des heures.

Les bons Conseils

Le bourgmestre Dufer a été avisé plus d'une fois que des enfants jouaient à la balle, au ballon et autres jeux, souillant les portes, cassant les rosiers, rue St-Fargeau, devant l'habitation de deux honorables et sympathiques personnes. Ces deux personnes nous demandent à qui doivent-elles s'adresser pour faire cesser le vacarme de jeunes dont l'éducation est... de l'époque.

REPONSE :

— S'adresser au garde champêtre ou au Brigadier de la police rurale à Bouge.

Deux extraits de LA VIE COMMUNALE
(n°1 de mai 1970)

Eric Balfroid

ARTISAN FERRONNIER

Rue Bout du Village 69
5020 TEMPOUX

Grilles - Portails

Garde-corps

Restauration



081/56.99.37
0479/48.34.00

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be

Pergolas

Arceaux

Automatisation

LA VIE COMMUNALE

POUR LA PROPRETÉ ET L'EMBELLISSEMENT

N° 1

Mai 1970 -- A TEMPOUX avec les Français

Nous reproduisons ci-après des extraits d'un bulletin français d'Anciens Combattants dont une délégation participait aux cérémonies de Tempoux en mai dernier. Ces cérémonies auraient pu être plus complètes (on attendait une centaine de Zouaves) si certains hypocrites dictateurs et ambitieux n'avaient encore une fois semé la discorde.

Le capitaine FOUSSE (1914-1918) du Comité de la Division Marocaine, de Paris, Jules POPELER, et Jacques PERROS (1935-1940), venus de Reims avec l'auto-car affrété par nos amis de F.D. 46, ainsi que Marcal FILIATRE (Maroc, 1947), de Bourghelles (Nord), représentaient l'Amicale aux cérémonies officielles de l'inauguration de la nécropole de Chastre. PERROS portait le drapeau de la section Champagne-Ardennes.

M. DUVILLARD, ministre des Anciens Combattants, et M. SEGERS, ministre de la Défense Nationale belge, présidaient cette importante manifestation au cours de laquelle fut honorée la mémoire des 1.100 soldats français (dont 9 du 8^e Zouaves), tombés sur le sol de Belgique, durant la campagne de 1940.

Le même jour, répondant à notre appel, 16 anciens du Régiment se rendirent à Tempoux pour participer aux cérémonies patriotiques, organisés par nos amis belges, en commémoration des combats de mai 1940 et du 25^e anniversaire de la libération des camps.

Le samedi soir, au cours d'une cérémonie intime, notre délégation se rendait au Mémorial, magnifique monument de granit où sont inscrits les noms des 81 soldats belges, 9 civils, et 10 soldats français victimes des bombardements aériens de mai 1940. A cette longue liste sur laquelle figure l'un des nôtres (Pierre IRONDE, de la C.R.M.E.), le Comité du Mémorial, à la demande de l'Amicale a fait ajouter récemment le nom de l'adjudant-vaguemestre René DENECKER.

En présence de MM. MASSAUX et LENOIR du Comité du Mémorial, le secrétaire PROTHIN fit l'appel des 9 Zouaves inhumés à Chastre : l'adjudant Pierson, Offroy, Cordier, Lahaye, Sebire, Noël, Prévost, Scialom et Wirth, et, après quelques instants de recueillement remercia nos amis belges d'avoir si dignement perpétué la mémoire de nos disparus et de nous réserver un accueil si chaleureux. Sous la conduite de MASSAUX et LENOIR, nous nous rendîmes ensuite aux endroits où notre Régiment prit position le 11 mai 1940, notamment au château de Joquet, dont le propriétaire nous facilita aimablement l'accès.

Le soir, gracieusement invités par MM. MASSAUX, NAMUR et LENOIR, du Comité du Mémorial, nous nous rendîmes à la salle parasoliste agréablement décorée, où, en présence de M. l'abbé DAHIN, curé de Tempoux ; de P. LOUIS de l'Institut des Pères Damiens ; de M. DELCHAMBRE, président des Anciens Combattants ; de MM. MISSON, président, et LOMBET, porteur-drapeau de l'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre, eut lieu un repas fraternel, fort bien organisé, à l'issue duquel nos amis MASSAUX, NAMUR et LENOIR reçurent le diplôme de « Zouave d'Honneur ».

N. de la R. : Brillèrent par leur absence le samedi à la réception et au souper (et pour cause !) les

membres du Comité du Mémorial ci-après : MM. Wanufel, président ; Marchal, vice-président ; J.-M. Renaud, trésorier, ainsi que le bourgmestre et président d'honneur Dubois. M. Gilson s'était fait excuser.

Le dimanche 10 mai, la messe de 10 heures, célébrée en l'honneur de toutes les victimes de la guerre 1939-1945, débuta par le Panis Angelicus, de César Franck, interprété par notre ami THIRACHE, accompagné à l'orgue par Mme DELCHAMBRE. Les chants de la chorale Saint-Hilaire rehaussèrent l'éclat de l'office religieux et l'homélie de M. l'abbé DAHIN magnifia la paix. La messe se termina par La Brabançonne et La Marseillaise, exécutées aux grandes orgues.

Ensuite, au monument aux morts, et devant une nombreuse assistance, M. DELCHAMBRE, président de la F.N.C., prononça un discours de circonstances. On remarquait la présence du Bourgmestre, M. DUBOIS et de tous les membres du conseil communal ; du colonel WAUTHIER, commandant du 3^e groupement, quartier-maître ; du Major GILSON, commandant en second du C.I. n° 1 de Namur ; de M. ALLARD, receveur régional ; de M. André MASSAUX, délégué syndical chrétien et membre du Conseil d'Entreprises ; de M. BOURLON, commissaire-voyer ; de Mme la vicomtesse de BARE de COMOGNE ; de MM. GILON, MASSAUX, LENOIR et NAMUR, du Comité du Mémorial ; de M. GUALTERIO, président d'honneur de la F.N.A.P.G. ; de M. MISSON, président A.P.G. ; des Membres des Associations patriotiques avec leurs drapeaux, et des enfants des écoles sous la garde des instituteurs et institutrices.

Après avoir rappelé les événements tragiques de 1940, au cours desquels le 8^e Zouaves assura la défense de Tempoux, M. DELCHAMBRE rendit hommage aux soldats morts dans la commune et qui reposent dans la pelouse d'honneur. Un drapeau, après avoir été béni par M. l'abbé DAHIN, fut remis aux Anciens Combattants par le colonel WAUTHIER et confié à M. SELLIER, porte-drapeau. Le dépôt de fleurs qui suivit fut accompagné de la sonnerie Aux Champs.

Ensuite le commandant BREROT, de notre Amicale, remit les médailles commémoratives de Dunkerque et de Gembloux à THIRACHE et SERAFIN.

Le major GILSON dévoila ensuite les deux plaques en souvenir des victimes civiles de l'exode de 1940 et y déposa une gerbe de fleurs. Alors, une délégation belge se rendit au cimetière pour y fleurir les tombes des disparus tandis que notre groupe se dirigeait en cortège au Mémorial 1940-1945, chemin de Moustier, le drapeau de l'Amicale en tête, porté par Martin SIMON ; le bourgmestre de Tempoux le glorifia, dans une vibrante allocution, le sacrifice suprême de toutes les victimes tombées pour la sauvegarde de notre liberté. Le major GILSON dévoila la plaque de marbre portant le nom de l'adjudant DENECKER et déposa une gerbe de fleurs au pied du monument. Une minute de silence fut observée, et, à son tour, Raymond HERARD déposa une gerbe au nom de l'Amicale.

Tous les participants prirent ensuite le chemin de la salle Saint-Hilaire où un vin d'honneur fut servi. Un excellent banquet nous fut offert, dans le même salle par les Anciens Combattants et les Anciens Prisonniers de Guerre, en présence de nombreuses personnalités religieuses, militaires et civiles.

M. DELCHAMBRE prononça, au cours du repas, une allocution qui retint l'attention de tous les convives, et PROTHIN prit la parole pour remercier nos amis belges pour leur traditionnelle et généreuse hospitalité. Enfin notre ami, le commandant FOUSSE, qui avait assisté le matin à l'inauguration de la nécropole de Chastre, en quelques mots émouvants, sut rappeler à l'assistance par quels liens sacrés sont unis les peuples belges et français.

(Du Petit Larousse : *Keel* = ...complicité...)

(Du Petit Larousse : *Intrigue* = Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire...)

(Du Petit Larousse : *Faquin* = Homme sans mérite, impertinent et bas.)

Du Petit Larousse : *Cochonnerie* ; *Malpropreté*...

Les Mariages

Vranckx Christiane et Bouffieux Gérard de Bruxelles.
Saintrain Freddy et Gaziaux Reine de Isnes.
Lebrun René et Renier Jacqueline de Suarlée.
Dethy André et Delgado Henriette de Temploux.
Worontschenko Alida et Pirotte Roger, Cortil-Wodon.
Lombet Yvette et Bekko Christian de Jambes.
Massart Marie-Claire et Leurquin Franz, de Temploux.
Hennau Max et Hinck Sylvianne de Gembloux.
Chatorier Mariette et Lengelé Marcel de Profondeville.
Boulton Marie et Gégé Marcel de Quevaucamps.
Lootens Marie-Christine et Wauters Jean-Pierre, de Hoellaart.
Pichon Jean-Claude et Boulanger Chantal, de Belgrade.
Dethy Claudine et Saintrain Pierre, de Spy.
Bernadette Bierlaire et Maron Michel de Franière.

(Du Petit Larousse : *Honnête* = Conforme à la probité, à l'honneur, à la décence, à la politesse. Ce qui est honnête, morale et vertueux.)

(Du Petit Larousse : *Faux* = Contraire à la vérité... Imitation, altération d'un acte, d'une signature : le faux en matière civile est un crime...)

Les Nouvelles

A la date du 9 septembre, le Collège a autorisé Mr et Mme Peeters-Lempereur a installé un café-brasserie avec salle de danse au 40, chaussée de Nivelles (propriété Henricot).

Rappelons qu'une autre ouverture de salle de danse a été autorisée rue Roger Clément (à l'ancien moulin),

Un arrêté contre le bruit a été pris par la commune au cours de l'été.

Peu après, un rallye voitures était autorisé la nuit dans la commune. Très émouvant... pour le sommeil des travailleurs et les cœurs sensibles... ces pétarades pendant des heures.

Avant de quitter la table, les participants, debouts, chantèrent en chœur La Brauconne et La Marsillaise, puis STRAGLIATTI et THIRACHE entonnèrent un vibrant Pan, Pan, l'Arbi! repris en chœur par tous les Anciens Zouaves.

A la nuit tombante, dans les cafés, et chez nos aimables hôtes, les chéchias rouges faisaient encore remarquer la présence des Zouaves dans cette bonne ville de Temploux qui avait su, si bien, nous accueillir.

(Du Petit Larousse : *Farder* = Mettre du fard. Donner un faux éclat...)

(Du Petit Larousse : *Malversation* = Détournement dans l'exercice d'une charge...)

Du Petit Larousse : *Probité* = Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale.)

Vous avez la parole...

On nous écrit :

- Dans une lettre une dame demande à quoi servent les sociétés patriotiques de la localité ? Le soldat Dangote de Temploux est mort pour la Patrie en mai 1940, voilà 30, ans. Pourquoi une rue de la commune ne porte-t-elle pas son nom ?
-

On raconte que...

En vue d'une manifestation patriotique (remise d'un drapeau à un nouveau groupement local : Anciens Combattants, les membres du Comité du Mémorial avaient demandé à s'associer aux organisateurs afin de rendre plus éclatante cette journée qui consistait à la pose de plaques aux malheureuses victimes civiles de la guerre et un hommage à un Combattant Français tombé dans le parc du Château de Boquet, et inscrit au Mémorial du Chemin de Moustier.

Après plusieurs réunions trop tergiversantes avec les groupements locaux, les représentants du Comité du Mémorial décidèrent alors de se charger eux-mêmes de recevoir les hôtes français le samedi 9 et le dimanche 10 mai, et après accord de verser la somme de 1500 frs aux organisateurs pour les frais du dimanche.

A ce moment nos essais pour héberger nos amis français furent maigres... (on travaillait dans l'ombre contre nous).

Les Français n'étaient pas dupes. Et avec raisons, ils déclinaient l'invitation de se rendre au Mémorial en... voiture le dimanche.

Le vendredi soir 8 mai, par une lettre ni signée ni datée, M. Lenoir apprenait que le président du Comité du Mémorial, avait fait sortir une nouvelle somme de 1500 frs, sans en avoir reçu l'autorisation des membres du comité, « pour vider la caisse » comme il nous le dira à son domicile le soir même, suite à la protestation de plusieurs membres du comité qui lui reprochait son geste peu élégant et inadmissible, mettant en difficulté l'organisation des cérémonies et la réception de

(Non corrigé)

nos amis français. Sa gouvernante nous proposa bien d'accepter 1000 frs en compensation. Mais il ne s'agissait pas de 1000 frs mais bien de 1500 frs.

Et le samedi matin, à la commune nouvelle protestation auprès du trésorier (et du président qui s'y trouvait lui aussi... par hasard). Le garde ayant refusé d'intervenir pour faire rentrer les 1500 frs sortis si... amicalement, l'homme au petit chapeau nous servit (et aux témoins qui étaient dehors) une écœurante diatribe digne d'un palefrenier, faisant allusion au casier dans les livres de la commune et insultant une honorable famille de Temploux, une famille de purs patriotes dont les hautes distinctions belges et françaises lui furent décernées. Nous reviendrons sur ce sujet au cours d'une manifestation qui sera organisée prochainement.

Les correspondances et annonces doivent parvenir provisoirement Rue Jean Fontaine, 20, à Temploux. Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Les Spectacles

Nous apprenons qu'un Bal pour le Réveillon du Nouvel-An est organisé à Temploux par le Football.

Une propriété...

A l'époque des congés payés de cette année, trois dévoués membres du Comité du Mémorial (MM. Lenoir, Massaux et Namur) sont stupéfaits d'apprendre par la presse la dissolution du Comité du Mémorial.

Nous reproduisons ci-après l'article du journal :

Le Comité du mémorial a convoqué une réunion en la maison communale de Temploux, afin de prendre des décisions importantes. Suite à cette réunion du 8 juillet 1970, les membres présents MM. Dubois, bourgmestre, président d'honneur, Wanufel, président, Marchal, Gilon et Renaux, membres ont constaté que le programme établi lors de la constitution du dit comité avait été respecté (création du mémorial aux combattants de mai 1950 et plaques commémoratives pour les victimes civiles de la guerre 40-45).

Il fut donc décidé, à l'unanimité des membres présents, de procéder à la dissolution du comité et de verser le reliquat des fonds, soit la somme de 450 frs, à l'Administration communale de Temploux.

Mais le plus fort de la machination, les membres écartés de la réunion du 7 juillet reçoivent une convocation pour le MERCREDI (:) 20 juillet avec l'ordre du jour que nous reproduisons ci-après :

Temploux, le 5 juillet 1970.

Monsieur,

A la demande de plusieurs Membres du Comité du Mémorial 1940-1945 qui estiment que la tâche de notre Comité est actuellement terminée, nous avons l'honneur de vous inviter à notre réunion qui se tiendra à la Maison communale le mercredi 20 juillet prochain à 20 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1° clôture des comptes du Comité,

2° dissolution de ce comité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

L. WANUFEL

Il est prouvé ainsi par les manigances peu honnêtes citées ci-avant que l'on a voulu écarter les trois personnes qui ont contribué le plus à la réalisation du Mémorial.

M. Gillon n'a pas assisté à la réunion de dissolution et M. Marchal signale qu'il a été induit... en erreur.

Disons même que le Trésorier (nouveau venu) avait trouvé, pour les trois personnes écartées, un emploi pour garder les voitures... dans les pâtures le jour de la cérémonie du Mémorial...

Disons pour terminer que le « trio » avait refusé une idée... du président d'honneur de faire placer deux phares au lieu des plaques : un phare au monument de 1914 (12.000 f) et un au Mémorial (10.000) avec plans à l'appui et... de colère il sortit en claquant la porte...

Loin de nous l'intention de semer la discorde dans la population, mais nous conseillons de faire face à quelques dictateurs qui se croient descendeur du petit zidore quinquet 1er.

Se taire équivalait à encourager leurs folies.

Nous rappelons à tous les paroles de bon sens prononcées à un sermon par notre brave curé devant une assistance record : ...En ce moment où l'on parle beaucoup de paix, commençons par faire la paix chez nous, dans notre village, dans nos foyers... B.

On nous signale que c'est à près de 2 ou 3 voix que n'ont pas été élu MM. Virlée et Filée.

Sont donc élus : MM. Bondroit, Kelter, Serwy — Ripet. Sellier, Lemy — Poncin, Beaufay — Dormal.

Par ordre et selon les chiffres-nous voyons :

Bourgmestre : M. Bondroit.

A l'Instruction publique : M. Kelter

Aux travaux : M. Ripet.

Séance d'installation le 4 janvier.

(On nous promet « quelque chose ? » pour cette date.

C'est avec tristesse que l'on a appris un peu tardivement la mort de M. Dunand de St Fargeau, un grand collaborateur du jumelage depuis sa fondation. Il dirigeait la plage de St Fargeau et nombreux sont les Templouais qui ont bénéficié de sa gentillesse, de son canot moteur et de longues promenades en France dans sa D S. Chez lui, les portes étaient largement ouvertes, et toujours le sourire aux lèvres. Rien ne lui échappait. Au courant des élections de notre localité, il souhaitait dans sa dernière correspondance faire connaissance avec les nouveaux élus.

A Mme Dunand, à ses enfants, à toute la famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Le coin des sportifs

Malgré la pauvreté des relations de la part de notre commune avec St Fargeau, l'accueil réservé aux participants du match de football Ponthierry-Temploux pour la coupe André Massart fut encore une page à inscrire dans l'histoire du jumelage. A l'arrivée, la foule est là, les autorités, les Comitards ainsi que M. Madelin, président d'honneur du Comité du jumelage. Quel accueil, quelle réception, et quel retour... L'orchestre, dirigé par notre ami Omer, a dû à plusieurs reprises reprendre, en cœur, le chant du départ, les larmes aux yeux. Certains amis français accompagneront l'autocar très loin et obligeront notre chauffeur à l'arrêter une nouvelle fois... Disons que personne n'est mort de soif...

Il a été question du match retour pour la coupe André Massart, probablement à la fancy fair du Football. Nous souhaitons plein succès aux dévoués organisateurs.

Nous souhaitons voir constituer au plus tôt un Comité des fêtes et un Comité de jumelage. Il n'est jamais trop tard.

Les bons Conseils

— Au sujet des carnets sanitaires des ouvriers et même des écoliers, il est recommandé de réclamer à son patron, à son instituteur ou son institutrice le dit carnet sanitaire qui est la propriété de la personne inscrite sur le carnet. Vous éviterez ainsi des désagréments et même des... indiscrétions. En cas de refus, écrivez-nous.

On nous demande : Peut-on s'introduire sans autorisation dans une propriété, enlever les clôtures, arracher les jeunes arbres et y faire des travaux ?

— Nous répondons : Le Belge chez lui est roi. Nul ne peut s'y introduire sans accord du propriétaire. Encore moins d'y déverser des débris de tous genres. Un cas : l'ancienne maison d'Antoinette Depas : privée de clôture depuis 11 mois, des matériaux ont disparu.

Avec l'élargissement du ruisseau dans ledit terrain, le proprio a hérité gratuitement, charié par le ruisseau devenu un grand transporteur, le parfum « la rose des vents ». Pourtant l'avis d'incommodo pourrait bien « rien que de l'eau usée ». Une analyse pourrait bientôt être faite sur son contenu pestilentiel.

**

Le bourgmestre Dufer a été avisé plus d'une fois que des enfants jouaient à la balle, au ballon et autres jeux, souillant les portes, cassant les rosiers, rue St-Fargeau, devant l'habitation de deux honorables et sympathiques

personnes. Ces deux personnes nous demandent à qui doivent-elles s'adresser pour faire cesser le vacarme de jeunes dont l'éducation est... de l'époque.

REPONSE :

— S'adresser au garde champêtre ou au Brigadier de la police rurale à Bouge.

Vous avez la parole...

— Trompé ses propres amis, faire sortir de la caisse de l'argent sans en avoir été autorisé, adressé à trois personnes de fausses convocations pour les empêcher d'être présents à la séance dite de « liquidation » du comité, alors que les comptes doivent être faits, approuvés par tous, et qu'il reste des dettes à payer... faire des dons avec l'argent des autres, cela n'est pas fort joli et cela peut conduire loin. Contrairement à ce qu'il est écrit, MM. Gilon n'a pas assisté à cette réunion et il est étonnant d'y voir citer M. Marchal qui n'a plus assisté à aucune réunion du comité depuis sa présence aux côtés du ministre en 1967. M. Marchal a signalé avoir été induit en erreur.

Le président n'ayant pas donné suite au recommandé lui demandant de reconvoquer une nouvelle séance, (nous reconnaissons que l'intéressé n'a pas eu la chance de faire de hautes études), il est adressé au vice-président une demande pour une nouvelle réunion qui mettra fin à tout, même aux quolibets et inventions de toutes sortes qui ont circulé sur le compte des trois personnes écartées par une malpropreté.

(Renseignements pris au sujet des derniers travaux à exécuter au Mémorial il y aurait eu intervention pour que les travaux ne se terminent pas et ainsi — comme il a été question à la réunion truquée du 7 juillet (M. Marchal l'a déclaré) : « l'argent en trop chez le sculpteur Lecluelle rentrerait à... la commune ». Et pourquoi faire, de cet argent ? L'argent de tous, l'argent des veuves, des parents, des groupements patriotiques ne servira pas à autre chose qu'à servir le but assigné. Tant pis pour les sourds.)

Lé dèrennes bauywe d'on flached

Li bouc au renard : Vo qui fait des rmèdes, ni pourie nin rînnu su vo parol èt fait in ball po nos paup mouchons vînu d'Italie èt qui remplassnu nos vyue et binamè Louisa.

Li r'naud qui justumind fait on rmède di longue vie, respond : Vo l'avo colapè one miète la malheureuse Louisa qu'a toti pagî si louajche èst qui ni duèt rin, mais vos mouchons d'Italie, zelles, ont l'intention... mais n'ont cop pon pagî di location dispeu li mwai di maî. Voss ambition estait no macaroniser èst compléter les scoles. Dji vo rappèlè à cause d'one potale : one jambe cassée, one moto qui flambe, one comère quiss douve li gno à cause din trou qu'as sti bouchi 11 mois après, èl pu laid vo purdo on brave contribuable pal goré divant tol monde passqui vo av di qui s'feime nis nommait nin Louis. Aaah Ossî li populace vo a d'nè les 28 voix da Clairète. Bon somn, ni pinsse nin d'trop aux ptits pvois... Est nos djins d'abord, don mossieu li quat pattes, èst waiti di dire biacoup d'patères po les bièstrjw qui vos avoz comètu su nos tèrres di misères èst d'vos fait insi pardonnè pa les dgins di noss villadge. Salut, craquon !

FIFINE du vieux moulin.

Ed. Massaux, Temploux.

(Non corrigé)

ECHOS D'ECOLE

Semaine sportive à l'Adeps: impressions d'enfants.

Durant la dernière semaine du mois de mars, les élèves de 3ème et 4ème primaires ont pu découvrir la joie et les bienfaits du sport. A en juger par les commentaires ci-dessous, ils ont été séduits par leur semaine avec l'Adeps.

- **Chloé** : " J'ai découvert l'escrime et j'ai bien aimé. Il y avait aussi de l'escalade, du self-défense, un parcours frisbee, du kinball, ... C'est super d'apprendre de nouvelles choses ! "
- **Alexandre** : " Cette année, il y a eu quelques sports différents comme l'escrime, le parcours frisbee, le tir à l'arc, le mini-tennis et la danse. Bref, c'était cool ! "
- **Louise** : " J'étais dans le troisième groupe et j'ai tout aimé. On a fait de l'escalade, de l'escrime, du badminton, du frisbee et du tir à l'arc. "
- **Noah** : " J'ai aimé faire de l'escrime, du tennis et du trampoline. J'adore l'Adeps ! "
- **Cyril** : " C'était génial ! On a fait dix sports différents. Pour moi, le meilleur, c'était le mini-tennis ! Je conseille à toutes les écoles de venir une semaine à l'Adeps ! "

Ramassage scolaire à vélo : à vos agendas pour l'opération du printemps

La semaine du 27 mai au 2 juin, l'association des parents organisera une fois encore un ramassage scolaire à vélo. Comme précédemment, plusieurs trajets seront proposés pour accompagner les enfants souhaitant enfourcher leur bicyclette pour rejoindre l'école.

De nombreux accompagnateurs seront nécessaires pour encadrer nos têtes blondes durant cette semaine. Intéressé(e) par quelques tours de roue avec nos jeunes ? N'hésitez pas à contacter Sandrine Fontaine (cocu.fontaine@belgacom.net).

Comme nous vous en parlons dans le numéro de janvier 2013, cette action s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation, éducation et accompagnement à l'usage durable du vélo pour les déplacements scolaires, projet récompensé par l'octroi par la Ville d'un subside de 500 Euros en faveur de l'association des parents.

Nous reviendrons prochainement sur d'autres actions qui vont être menées très prochainement dans ce cadre, comme la distribution de la brochure IBSR *Les enfants à vélo*¹, l'achat et la mise à disposition à l'école de 8 vélos sans pédales (draisiennes).



⇒ Vous souhaitez contribuer à cet écho d'école ... n'hésitez pas à remettre votre article à Alexandra ou Xavier ou encore à l'envoyer à l'adresse templouxinfo@aptemploux.info.

⇒ Pour faire mieux connaissance avec l'association des parents et l'école de Temploux ; leurs projets, leurs actions ... www.aptemploux.info

1) Cette brochure, destinée aux parents, reprend des informations pratiques, des conseils de sécurité routière et des éléments du code de la route concernant les enfants et le vélo ; vous pouvez la télécharger gratuitement via le site: <http://webshop.ibsr.be/fr/produit/detail/les-enfants-a-velo-ref-968>



LES PRÊTS À PARTIR



AUTORADIO CD MP3 - DIRECTION ASSISTÉE - 7 AIRBAGS - TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE À DISTANCE - INTÉRIEUR BICOLORE

Offres TVAC pour clients particuliers valables jusqu'au 31/05/2013. (1) Prix valable sur la version Fiat 500 Pop 1.2 essence 69cv, prime de base déjà déduite. (2) Prix valable sur la version Fiat 500C Pop 1.2 essence 69cv, prime de base déjà déduite. (3) À l'achat et l'immatriculation d'une Fiat 500 ou 500C avant le 31 mai 2013. Dans la limite des stocks disponibles. Photos non-contractuelles. Information environnementale A.R. du 19.03.04 : www.fiat.be

3,9 - 6,1L/100KM 90 - 140G/KM.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



simply more.

GARAGE VINCENT RENAUX

Votre distributeur Fiat officiel depuis près de 30 ans !

CH. DE NIVELLES, 230 - TEMPOUX

TEL. 081 / 56 85 56

Durant la 1ère semaine des vacances de Pâques, le RFC Tempoux a accueilli 25 apprentis footballeurs dans le cadre d'un stage organisé par le club.

Ils étaient encadrés de François LUCAS, Thibaut FERAILLE, Kevin SPRUMONT et Christophe DEBRAS.

Le stage s'est terminé à la satisfaction de tous par un barbecue auquel les parents ont été invités. Nul doute que cette 1ère expérience sera renouvelée l'année prochaine.

Pour rappel, la saison prochaine, le club proposera 3 équipes de jeunes : pré-diablotins, diablotins et préminimes 1ère année. Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter le coordinateur des jeunes, Thibaut Feraille (0491/741718).



SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be

Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)



KT

Le 10 mars, les enfants de 1re année et de 2e année catéchisme de la profession de foi sont allés faire une escapade à Maredsous avec leurs catéchistes et quelques parents.

Ils se sont éveillés ce dimanche avec la neige mais cela ne les a pas empêchés de profiter d'une bonne partie de la journée. Ils ont assisté à la messe dans la crypte avec les moines et ont été pris en charge pour la liturgie de la parole. Beaucoup de curiosité et de questions leur brûlaient les lèvres car ils ne connaissent rien de la vie des moines.

Ensuite, en attendant le frère Thierry, ils ont profité de la nouvelle neige. Et à 11 heures 30, visite de l'abbaye avec le frère Thierry, bon guide et très didactique. Les enfants ont fort apprécié cette visite. A 13 heures, la faim se faisait sentir et nous avons été reçus à l'accueil Saint-Joseph où ils ont, bien entendu, dégusté les bonnes tartines au fromage ou au jambon de l'abbaye : pique nique offert par la paroisse.

Des enfants et parents ont pu flâner à leur aise, d'autres ont pris le chemin du retour vers Temploux vers 14 heures.

Malgré l'absence du soleil, ce fut une rencontre très agréable où les deux années étaient rassemblées.



Cette année, dix enfants vont être confirmés le 28 avril et professeront leur foi le 5 mai prochain: Julie Canon, Fanny Coquillart, Thibaut Dassonville, Grégoire Flohymont, Téo Fondu, Valentine Jaumain, Hugo Peten, Cloé Sellier, Albert Verstryngne et Tanguy Verstryngne

Régine (2^e année)

CENTRE FUNÉRAIRE

De Jemeppe-sur-Sambre

Anciennement Michaux

Salle de réception post-funérailles - Monuments funéraires
Granits de qualité - placement par nos soins - service garanti

Organisation complète de funérailles partout
en Belgique et à l'étranger. Notre personnel
qualifié aura le souci de satisfaire au mieux vos attentes
et de vous accompagner sereinement dans ces moments douloureux.



Permanence et soins mortuaires,
24 heures/24 et 7 jours/7

25D rue de Jemeppe
5190 Moustier-sur-Sambre
071/78 78 00 - 0498/62 84 24



ON REFAIT



LES PHOTOS DE CLASSE

Vous avez certainement conservé vos photos d'école primaire. Elles datent de plus ou moins longtemps mais une chose est sûre, le look que vous aviez à l'époque n'a plus rien à voir avec ce que vous êtes aujourd'hui ; d'où l'idée de refaire les mêmes photos ...en 2013.

Rassembler tout le monde sera probablement difficile mais qu'importe, l'idée vaut le détour et le résultat sera certainement intéressant.

Temploux Infos publiera les photos *avant* et *après* et lance un appel pour que chacun se replonge dans ses albums de photos et essaye déjà de contacter ses anciens condisciples. Les photos actuelles pourraient être réalisées lors de la prochaine brocante (24 et 25 août 2013).

Cette idée a été lancée par Alain Dewulf que vous pouvez contacter au 0475 633846 ou 081 341076 par mail : alaindewulf@temploux.be

Seniors Temploux: tout un programme

◆ Informatique

Reprise des cours d'informatique le mardi de 14h à 16h à partir du mois de mai.

Le mardi **7 mai** réunion d'information à 14h, à la salle de lecture, pour constituer les groupes suivant les demandes.

◆ Réunion le mercredi **5 juin** à 14h.

La commission « Environnement » du conseil consultatif des aînés aimerait nous rencontrer afin de connaître nos constats dans le domaine de l'environnement et des abords de nos quartiers. Le lieu de la réunion (cafétéria du nouveau hall de sport ou buvette foot) sera précisée dans le prochain *Temploux infos*.

◆ Pétanque

Le comité lance un appel pour trouver une personne qui prendrait en charge la pétanque le mardi après-midi sur les terrains à côté de la salle St Hilaire

◆ Excursion

Le samedi **22 juin** nous nous rendrons dans la région de Philippeville, Mariembourg, Treignes, Nismes

Repas, visites, petit train et brasserie des Fagnes.

Plus de détails le mois prochain.

◆ Après-midi dansant

Le vendredi **11 octobre** à partir de 14h à la salle St Hilaire, nous retrouverons avec plaisir notre accordéoniste Denys Gigot.

Le Salon de Coiffure

FABIENNE

Vous reçoit sur rendez-vous tous les jours

Pour votre facilité, nous nous rendons également chez vous.
Nous pouvons aussi aller vous prendre et vous ramener à domicile.

Son adresse:

4, rue Sainte-Wivinne

5020 Temploux

Parking aisé

A très bientôt !

Son numéro d'appel

081/ 56 01 31

0475/69 23 58

**OUVERTURE FIN MAI D'UNE
FRITERIE SNACK**



**CASSE
D'ALLE**

chaussée de Nivelles, 282
5020 Temploux

Le livre du mois

En février 2012, Odette Laoureux avait repris cette rubrique avec l'aide de son mari. Au nom de tous les lecteurs de *Temploux Infos*, nous la remercions pour les quelques beaux livres qu'elles nous a fait découvrir. Ils resteront pour chacun d'entre nous le témoignage d'une personne attachante, talentueuse et sensible.

Jean-Marie Allard

NOUVEAU AU HALL DE SPORT DE TEMPLOUX

Nambad ouvre son école de jeunes de badminton

**Inscriptions dès maintenant
pour la fin de saison 2013 et la saison 2014
pour apprendre et jouer, améliorer sa technique,
son déplacement et sa tactique.**

**Entraînements les mercredi après-midi et
jeudi en avant scirée pour les 8 - 14 ans.**

Contactez-nous

nambad@nambad.be
0498/61.07.14



LE CERCLE DE PEINTURE DE LA

TEMPLERIE DES HIBOUX

vous invite le vendredi 14 juin de 19 à 22 heures au vernissage-cocktail de son



**Exposition annuelle
du samedi 15 juin au dimanche 23 juin.**

Peintures, aquarelles et bronzes

**Exposition ouverte en semaine de 15 à 20 heures,
les week-ends de 14 à 20 heures.**

Le vernissage sera animé par la chorale Balaio.

Tombola au profit de l'ASBL "Patrimoine et chapelles"

Rue Sainte-Wivinne, 8 - tél. 0474 / 50.56.59 - www.templeriedeshiboux.be - arion.dr@gmail.com

Vos nombreuses marques de sympathie nous ont soutenus et réconfortés.

Nous tenons profondément à vous en remercier !

Philippe Laoureux,
Sébastien, Xavier, Marie-Aude et leurs familles.



Odette Laoureux-Lenoir
1 janvier 1950 - 23 mars 2013

Catherine Brunatto
ARCHITECTE PAYSAGISTE



www.catherinebrunatto.be
info@catherinebrunatto.be

Rue Bout du Village 69 Temploux
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

LA SALLE SAINT-HILAIRE
LOCATION: 56.86.07

online et offline /
protégez vos proches contre
les risques de la vie quotidienne



d@ylife protect

**offre la protection
et l'assistance après
un accident de la vie privée
et vous protège contre
les risques liés à Internet**

Pour plus d'infos, surfez sur www.axa.be ou rendez-vous chez :

Bureau REMACLE R.

agent Axa Banque no cash

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

<http://www.rudi-remacle.axa-banque.be>

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.
Fermé le mercredi et le vendredi matin

AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 pour pratiquer
les branches vie et non-vie (A.R. 04/07/1979, M.B. 14/07/1979)
Siège social: boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles (Belgique)
Internet: www.axa.be - Tél.: 02 678 61 11 - Fax: 02 678 93 40
N° BCE: TVA BE 0404,483,367 RPM Bruxelles

réinventons / l'assurance



Ed. resp. ASBL St-Hilaire - rue de la grande sambresse, 39 - tél. 081/56.63.82
www.temploux.be - temploux-infos@temploux.be

